

Mot du préfet

Comme je vous l'écrivais en début de semaine, la situation du Var à l'égard de l'épidémie est tendue, à la fois en raison du niveau et de l'orientation des principaux indicateurs mais aussi de la place tenue par le variant anglais.

Aussi est-ce sans surprise que le Var figure parmi les 20 départements les plus surveillés comme l'a annoncé hier le Premier ministre.

Ce constat ne doit pas nous abattre mais au contraire nous faire redoubler d'énergie pour éviter tout nouveau confinement.

Cela ne sera possible qu'avec le strict respect de la réglementation même si elle est jugée par certains comme lourde. En tout cas, comme je l'ai annoncé mercredi, plus de 600 gendarmes et policiers s'assureront de son respect tout au long du prochain week-end.

Il faut encourager le dépistage et le rendre systématique en cas d'apparition de symptômes. Les dispositifs que j'ai fait converger notamment sur Draguignan depuis une dizaine de jours sont insuffisamment utilisés.

La semaine prochaine, je vous détaillerai le dispositif arrêté par l'Éducation Nationale pour accompagner et encadrer la rentrée scolaire, avec notamment le positionnement des tests salivaires pour les élèves du premier degré.

Enfin, les capacités de vaccinations du Var vont considérablement s'accroître dès le début de la semaine prochaine avec la réouverture de rendez-vous au-delà du 15 mars, l'ouverture de nouveaux centres et le renforcement de quatre d'en eux, sans parler de la possibilité des médecins de ville de vacciner en cabinet. Je pense être en mesure de vous annoncer dès la fin de la semaine prochaine des capacités vaccinales encore augmentées.

Je suis bien conscient de la part que prennent de nombreux acteurs dans le succès du déploiement de cette campagne de vaccination inédite et je tiens à les remercier très vivement. Plus que jamais nous devons unir nos efforts pour éviter le confinement et surtout garantir la santé de nos concitoyens.

Evence Richard, préfet du Var

POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE

INDICATEURS DE SUIVI ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LE VAR AU 26 FÉVRIER 2021

ND :Données non disponibles

	S1 04/01 10/01	S2 11/01 18/01	S3 18/01 24/01	S4 25/01 31/01	S5 01/02 07/02	S6 08/02 14/02	S7 15/02 21/01	S8 22/01 25/01
Nombre de tests réalisés	41956	44568	45783	46906	46647	45043	46284	ND
Nombre de tests positifs	3072	3156	3726	3601	3270	3033	3365	ND
Taux de positivité	7,30 %	7,10 %	8,10 %	7,70 %	7,20 %	6,70 %	7,30 %	8,20 %
Taux d'incidence (pour 100 000 hab)	286	294	347	335	315	282	313	ND

➤ INDICATEURS SANITAIRES

- Nb de décès en établissement de santé : **925**
- File active des patients hospitalisés en unité conventionnelle : **241**
- File active des patients hospitalisés en réanimation : **67**

➤ CLUSTERS

Le nombre cumulé de clusters signalés continue d'augmenter : **550** dont **98** en cours d'investigation.

VACCINATION



OUVERTURES DE NOUVELLES LIGNES DE VACCINATION

Dans les 3 prochaines semaines, 4 nouvelles lignes de vaccination vont ouvrir sur les centres déjà actifs soit la capacité de vaccination d'une cinquantaine de personnes supplémentaires par jour par ligne :

- À compter du lundi 1^{er} mars, le centre de vaccination de **Le Luc-en-Provence** disposera d'une ligne de vaccination supplémentaire.
- A partir du lundi 15 mars, une nouvelle ligne sera également créée aux centres de vaccination de **Grimaud** et **Toulon**.
- Et le 22 mars, ce sera au tour du centre de **La Garde** d'accueillir une nouvelle ligne.

OUVERTURES DE 4 NOUVEAUX CENTRES DE VACCINATION

Le département du Var renforce ses capacités de vaccination des personnes de plus de 75 ans et des patients vulnérables à très haut risque avec l'ouverture de **4 nouveaux centres** dans les deux prochaines semaines, venant rejoindre les dix autres centres déjà mis en place à savoir Toulon, Brignoles, Draguignan, Fréjus, Hyères, Grimaud, La Seyne-sur-Mer, La Garde, Le Luc-en-Provence et Aups et le bus itinérant officiant depuis une semaine dans les communes du canton de Saint-Maximin:

- ➔ A partir du 1^{er} mars, deux nouveaux centres de vaccination ouvriront à **Saint-Maximin-la-Sainte-Baume** et **Saint-Raphaël** ;
- ➔ Dès le mercredi 3 mars, un centre ouvrira à **Fayence** ;
- ➔ Et le 8 mars, le centre de vaccination de **La Londe-les-Maures** ouvrira ses portes.

OUVERTURES DE NOUVEAUX CRÉNEAUX DE VACCINATION

Aujourd'hui, vendredi 26 février depuis 9h, plus de 30 000 nouveaux créneaux ont été ouverts à la prise de rendez-vous :

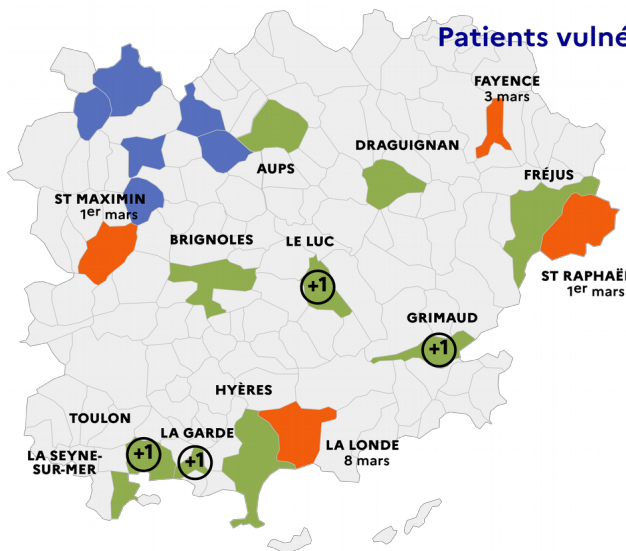
- ➔ 5 700 créneaux sur les nouveaux centres, pour des rendez-vous à partir du 1^{er} mars ;
- ➔ 25 000 créneaux sur les centres ouverts dès janvier, pour des rdv à partir du 15 mars.

Les rendez-vous sont à prendre sur la plateforme www.doctolib.fr, ainsi que par téléphone auprès des centres. Un numéro national 0 800 009 110 est également mis en place pour que chacun puisse être accompagné dans ses démarches.

14 Centres de vaccination

Personnes de +75 ans

Patients vulnérables à très haut risque



	Nb de lignes supplémentaires de vaccination
	Dispositif mobile de vaccination réservé aux personnes de + de 75 ans recensées par les communes
	Centre de vaccination à destination des personnes de + de 75 ans hors Ehpad ouvrant à partir du 1er mars
	Centres de vaccination à destination des personnes de + de 75 ans hors Ehpad déjà ouverts

	CENTRE DE VACCINATIONS			Pour prise de RDV pendant l'ouverture du centre
	Commune	Adresse	Horaires ouverture	
A partir du 8/03	La Londe-les-Maures	Salle Yann Piat	Lundi au vendredi 9h-17h	04 94 01 63 69
A partir du 3/03	Fayence	Gymnase Camille Courtois	Lundi au vendredi 9h-17h	0494 39 15 10
À partir du 01/03 13h00	Saint-Maximin	Salle des Fêtes Place de Lattre de Tassigny	Lundi au vendredi 9h-17h	04 94 72 93 30 (ouvert de 9h à 12h et 14h00 à 17h)
	Saint-Raphaël	Espace nature 1196 boulevard de la mer-FRÉJUS	Lundi au vendredi 9h-17h	04 94 51 91 60
	Aups	Foyer des jeunes Romano Place Frédéric Mistral	Mardi, mercredi et jeudi de 11h à 16h	04 94 70 96 53 (ouvert de 8h à 12h et 13h30 à 17h)
+1 ligne	Le Luc-en Provence	Espace culturel Jean-Louis Dieux Rue Pierre Gaudin	Lundi au vendredi 9h-17h	04 23 12 01 35
+1 ligne	La Garde	Salle Justin MUSSOU 1131 avenue Baptistin Autran	Lundi au vendredi 9h-17h	04 94 48 22 35
+1 ligne	Toulon	Gymnase du port marchand rue Robert Schuman	Lundi au vendredi 9h-17h	0 800 80 80 83
	Brignoles	Centre de tir à l'arc 90 chemin des Archers	Lundi au vendredi 9h-17h	04 94 86 15 95
	Draguignan	Complexe Saint-Exupéry Gymnase Coubertin-Place de la Paix	Lundi au vendredi 9h-12h15 13h-17h	04 830 830 85
	Fréjus	Base nature espace Caquot 1196 boulevard de la Mer	Lundi au vendredi 9h-17h	04 94 51 91 60
	Hyères	Forum du casino 3 avenue Ambroise Thomas	Lundi au vendredi 9h-17h	04.22.14.64.51.
+1 ligne	Grimaud	Complexe sportif des Blaquières - RD 61	Lundi au vendredi 9h-17h	06 15 16 91 33
	La Seyne-sur-Mer	ESAJ Avenue Yitzhak Rabin	Lundi au vendredi 9h-17h	04 94 06 96 00



LES CHIFFRES DE LA VACCINATION

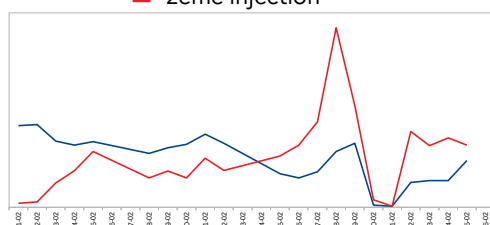
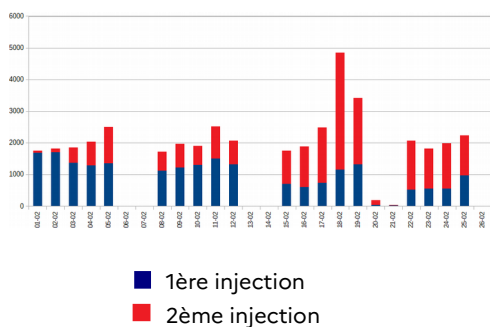
Au 25 février au soir,

46 335 personnes ont été vaccinées depuis le 6 janvier

21 853 personnes ont reçu la 2^{ème} injection soit au total

68 188 injections ont été réalisées.

FÉVRIER 2021



Les points de situation quotidiens sur la vaccination contre la COVID-19 : nombre total de personnes vaccinées en France ainsi que le détail région par région sur <https://solidarites-sante.gouv.fr/grands-dossiers/la-vaccination-contre-la-covid-19/article/points-de-situation-vaccination>

RAPPEL SUR LES RASSEMBLEMENTS



Face à la forte contagiosité du variant anglais qui touche plus de 60 % des personnes positives dans le Var, il est essentiel que chacun respecte les gestes barrières, **le port du masque en tout lieu** et les mesures de restriction et de rassemblement

Les rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public mettant en présence de manière simultanée plus de six personnes sont toujours interdits.

Cette règle prévaut depuis la fin octobre.

Seules exceptions à cette règle, les manifestations revendicatives autorisées par le préfet, les réunions ou activités à caractère professionnel, les services de transports de voyageurs, les cérémonies funéraires et les cérémonies publiques ainsi que les marchés.

Cette interdiction vise entre autres les rendez-vous organisés, les retrouvailles sur les places des villes et villages, dans les parcs, les jardins, la plage... l'objectif étant de limiter les interactions entre les personnes issues de sphères familiales différentes afin de contenir la circulation virale.

Les grands rassemblements sont interdits ainsi que tous les événements festifs dans des salles à louer.

L'organisation de marché, braderie, brocante ou vide-grenier est autorisée dans des conditions de nature à permettre le respect des règles sanitaires et à prévenir, en leur sein, la constitution de regroupements de plus de six personnes, et sous réserve que le nombre de clients accueillis n'excède pas celui permettant de réserver à chacun une surface de 4 m² dans les marchés ouverts et de 8 m² dans les marchés couverts.

Les établissements de plein air (ERP de type PA) ne peuvent pas accueillir du public, sauf pour les activités physiques individuelles et la pêche en eau douce. Les activités de type accrobranche ou paintball en extérieur sont fermées au public.

DEPISTAGE



Dès les premiers symptômes, fièvre, toux, ou si l'on est cas contact, il faut le plus rapidement possible faire un test de dépistage pour freiner la propagation du virus et en cas de positivité, s'isoler.

Les personnes testées positives à la covid 19 et les cas contacts peuvent bénéficier d'un soutien matériel, social ou psychologique à leur isolement, porté aujourd'hui à 10 jours pour les personnes positives et 7 jours pour les cas contacts, via la cellule territoriale d'appui à l'isolement (CTAI) : Numéro vert : **0 805 011 515**, 7j/7 de 8h à 19h. Il est également possible de joindre cellule d'appui par mail : ctai.dt83@croix-rouge.fr

Dans le Var, en complément des laboratoires de ville, **sept centres de prélèvements temporaires** ont été mis en place dans le département à Toulon, Hyères, Draguignan, La Valette, Saint-Raphaël et Saint-Julien. Plus d'infos [ICI](#)

A Draguignan depuis le 11 février, **des campagnes de dépistage massifs** sont réalisées dans les établissements de santé médicaux et sociaux pour les personnes en situation de handicap, dans les EHPAD et les USLD ainsi qu'au sein des établissements scolaires et des universités, **un dispositif mobile de dépistage ainsi qu'un barnum** sont venus renforcer les centres déjà existants.

Les centres de dépistage temporaires dans le Var

■ En complément des laboratoires de ville, 7 centres de prélèvements temporaires ont été mis en place.



Retrouvez toutes les informations sur COVID -19 sur le site : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Un numéro vert répond en permanence à vos questions, 24h/24, 7j/7 : **0 800 130 000**

Un numéro vert d'information en PACA a été mis en place par l'ARS (Agence régionale de Santé) 7j/7, de 9h à 19h : **0 800 730 087**